

Si les coupables ne sont pas punis, la victime est pénalisée. 20

Soumis par Stéphane

14-02-2011

Dernière mise à jour : 14-02-2011

« Quand on parle de "crime" ou de "délit", une image surgit immédiatement, qu'on le veuille ou non : celle d'un acteur coupable... Si on remplace les vocables "délinquants" et "victime" par l'expression "personnes impliquées dans un problème", on évite de fixer mentalement ces personnes dans des rôles préfabriqués qui limitent leur liberté de conscience et les convertissent ipso facto en adversaires. »

(Louk Hulsman, in Punir mon beau souci, Revue de l'Université de Bruxelles, 1984, p. 302)